



Impact de la période de naissance du veau sur sa future carrière de vache laitière

De nombreuses études existent pour analyser les causes de réformes des vaches laitières dans les élevages. Par contre, peu de travaux ont été menés jusqu'alors pour vérifier si la période de naissance et plus particulièrement si les périodes de stress thermique au moment de la naissance du veau pouvaient avoir une influence sur la carrière des animaux.

3 CE, le service commun Élevage des Chambres d'agriculture d'Alsace, Haute-Marne et Moselle s'est attaché à traiter ce sujet. Une étude sur 91.833 animaux, nés à partir du 01/01/2015, et couvrant jusqu'à cinq lactations a été menée.

Deux périodes de naissance ont été définies : une période «estivale» du 01/06 au 30/10 et une période

«hivernale» du 01/11 au 31/05.

Une présentation des résultats a notamment été faite aux assises R&D organisée par la Chambre d'agriculture régionale le 24 mai dernier.

En première lactation et ce peu importe l'âge au vêlage, les animaux nés sur la période estivale font globalement moins de lait de l'ordre de 2 % : - 188 kg de lait.

Pour la catégorie vêlage à moins

de 28 mois, la différence est beaucoup plus marquée avec une production plus faible de l'ordre de - 3,5 % : - 340 kg de lait, pour les animaux nés sur la période estivale.

À l'inverse, il n'y a pas différence de production entre périodes pour les animaux vêlant entre 28 et 33 mois. Une des explications est que les animaux nés sur la période estivale font leur premier vêlage sur la période hivernale, donc plus favorable à de bons démarrages en lactation. Quant aux animaux nés sur la période hivernale, ils ont leur premier vêlage sur la période estivale ce qui limite l'expression du potentiel.

Enfin, pour les animaux vêlant à plus de 33 mois, la différence de production n'est que de l'ordre de - 1,5%, - 154 kg de lait, pour les

animaux nés en période estivale, car là comme pour la catégorie des vêlages à moins de 28 mois, les animaux naissent et vêlent sur la même période. La production laitière en première lactation est aussi globalement un peu plus faible pour les vaches laitières ayant vêlé à plus de 33 mois par rapport aux vaches ayant leur première lactation plus jeunes et ce quelle que soit la période de naissance.

On ne note aucune différence significative sur les critères cellules et nombre d'IA en lien avec la période de naissance.

À partir de la seconde lactation, la différence en termes de production laitière s'amenuise, pour même disparaître en troisième lactation, sauf pour la catégorie des animaux vêlant à plus de 33 mois.

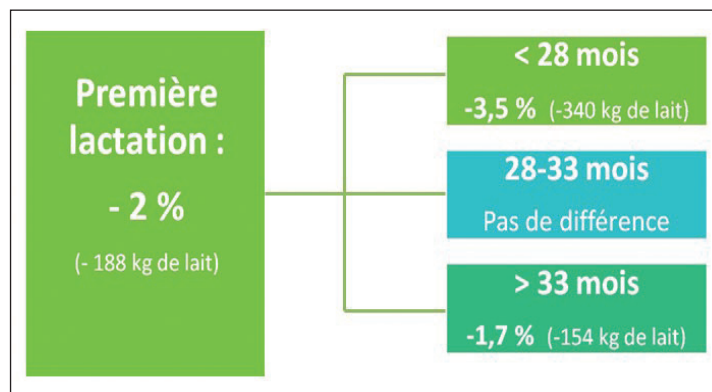
La période de naissance a donc bien un impact sur l'expression du potentiel des animaux mais avec un effet plutôt marqué en première lactation. Nous pouvons dans le même temps, observer que la période de vêlage a, elle aussi, un impact significatif.

Ces deux éléments nous amènent alors à nous intéresser à l'élevage des vaches taries. Autant depuis quelques années, un gros travail de conseil a été réalisé sur le logement ou la conduite des vaches en lactation pour limiter l'impact négatif du stress thermique, autant il devient nécessaire de trouver des solutions pour adapter le logement et la conduite des vaches taries à ces conditions.

Christophe BERTRAND,
Conseiller,
Animateur du groupe technique
3CE «Veaux et Génisses»
et **Didier DELEAU,**
Responsable R&D 3CE



La période de naissance a un impact sur l'expression du potentiel des animaux mais avec un effet plutôt marqué en première lactation.



Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Jean-Marc KILBOURG - Expert Génisses
06 33 15 39 96
jean-marc.kilbourg@moselle.chambagri.fr

Comité de rédaction du 14/06/24 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; E. Berton, Directeur ; C. Marconnet, A. Barth, A. Gresset, G. Thouvenot, D. Deleau, G. Panarello, L. Reichard, I. Berger.

Vos prochaines formations - JUIN 2024 - JUILLET 2025

FORM'AGIR

Se former pour mieux agir

- Bien-être animal, une opportunité pour la filière volailles !
13 juin 2024 en Moselle
- Protection des volailles et/ou des lapins dans le cadre de leur mise à mort - OPA/RPA (avec SOCSA),
RPA : 2 et 3 juillet 2024 à Laxou - OPA : 2 juillet 2024 à Laxou
- Contrôle Antes et Post Mortem (en partenariat avec SOCSA)
4 juillet 2024 à Laxou

Contact Equipe Form'Agir : contact@formagir.chambagri.fr

Retrouvez les programmes et toute notre offre sur notre site :
formagir.chambres-agriculture.fr



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Formation

La certification qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation,
Bilans de compétences

Agenda 57 - dernière mise à jour : 28/5/2024 par Form'Agir

Campagne de sept 2024 à juill 2025 (liste non exhaustive)

- Le B.A.-BA de la comptabilité et de la gestion du chef d'entreprise agricole, 2 sessions : 29 oct 2024 à Metz / 5 déc 2024 à Metz
- DUERP (en partenariat avec la CAAA), sessions en Moselle : 14 nov / 3 dec / 17 déc 2024 / 21 janv / 25 fév 2025
- Prévenir les risques de chutes de hauteur (avec la CAAA), 2 sessions : 27 fév 2025 à Morhange / 28 fév 2025 Sud de Metz
- Réunir toutes les conditions favorables à une transmission réussie de son exploitation, 18 et 21 nov 2024 à Metz
- Pérenniser ma ferme en bio, 7 nov 2024, lieu à définir en Moselle
- Hygiène de base en produits fermiers, 14 oct 2024 en Moselle et 4 nov 2024 à distance
- Eduquer son chien de troupeau - initiation
- Ostéopathie perfectionnement
- Communication intuitive et relation homme-animal, Décembre, en Moselle
- Contention animale (en partenariat avec la CAAA), 6 déc 2024 à Wittring, 7 fév 2025 à Algrange
- Entretien et utilisation en sécurité de la tronçonneuse, 19 nov 2024, Meurthe-et-Moselle
- Certificat de compétence des convoyeurs et des conducteurs - CCC (en partenariat avec SOCSA), 25, 26, 27 sept 2024 à Laxou (selon espèces)